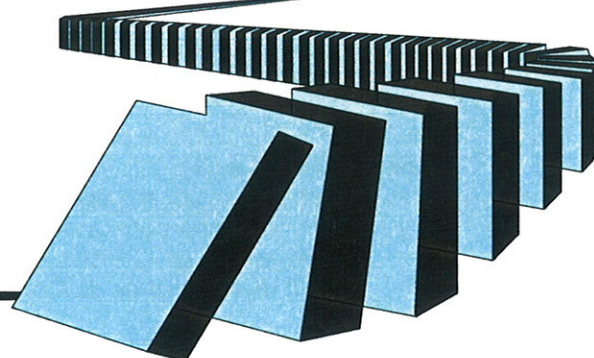




Rapport de gestion

2011





Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal,

la Municipalité de Jouxens-Mézery soumet, à votre approbation, le rapport sur sa gestion durant l'année 2011 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2011.

Table des matières

Municipalité	4
Organisation	4
Séances de Municipalité	5
Préavis de la Municipalité	5
Commissions de la Municipalité	9
Conseil communal	
Bureau du Conseil communal	10
Commissions permanentes	10
Délégations du Conseil communal	11
Liste des membres du Conseil communal	11
Administration générale	
Greffé municipal	12
Archives communales	12
Personnel communal	13
Le Tchaffatsatagne	13
Cartes journalières CFF	14
Contrôle des habitants	14

Aménagement du territoire	
Permis de construire et de démolir	15
Permis d'habiter et d'utiliser	17
Dispenses d'enquête	18
Inspection intercommunale des chantiers	19
Bâtiments communaux	
Bâtiment « Le Chalet Vert »	21
Bâtiment « Le Frêne »	21
Ordures ménagères et déchets	
Statistique des déchets	22
Cimetière	22
Police	
Police surveillance mutuelle	23
Gendarmerie	24
Service social	
Agence intercommunale d'assurances sociales	25
Aînés de Jouxten-Mézery	25
Cantine scolaire « Chez les petits gourmands »	27
Cantine du « Petit Navire »	27
Ecoles	
Collège de Jouxten-Mézery	28
Routes – Sentiers pédestres	
Sentier pédestre de Praz-Forney	28
Sentier pédestre du Roy	29
Entretien du réseau routier	29
Modération du trafic	29
Assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys	30
Energie et environnement	
Inventaire des valeurs biologiques et paysagères	30
Concept énergétique	30
Protection civile	
ORPC Lausanne-District	31
Conclusions	32

MUNICIPALITE

Organisation

L'année 2011 a été marquée par le changement de législature avec effet au 1^{er} juillet 2011. Vous trouverez, ci-dessous, la répartition des dicastères :



Dicastères	Titulaires	Suppléants
Administration générale, défense incendie et protection civile, animation, entretien des routes, des haies et des sentiers pédestres, cimetière, épuration des eaux, SDNL	Serge Roy	Luc Recordon
Ecoles, environnement, énergie, services industriels, affaires juridiques, PGEE, transports et aménagements routiers	Luc Recordon	Serge Roy
Aménagement du territoire, police des constructions, nouvelles constructions communales, salubrité	Claude Ramseyer	Pierre-Henri Froidevaux
Information et communication, voirie et déchetterie, arbres et forêts, jeunesse et sports, cultes, affaires sociales et culturelles	Chantal Favre	Claude Ramseyer
Finances, police, informatique, bâtiments communaux, domaines	Pierre-Henri Froidevaux	Chantal Favre

Séances de la Municipalité

Les membres de la Municipalité siègent, en principe, chaque semaine, le mardi à 19 heures, sous la présidence de M. Serge Roy, syndic. Le secrétaire municipal participe aux séances de l'exécutif, avec voix consultative. Les séances sont tenues à huis clos.

Durant l'année 2011, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises, comme en 2010. Elle a pris 995 décisions (1'074 en 2010), dont 33 pour le passage inférieur et 20 pour la cantine scolaire.

Durant l'année 2011, la Municipalité a adressé 839 lettres, soit 10 lettres de moins que l'année précédente.

Au vu des résultats des élections communales, trois membres de l'exécutif sont partis, à savoir :

M. Philippe Krieg, entré en fonction en 2001
M. Olivier Ostertag, entré en fonction en 2004
M. Marc Ballenegger, entré en fonction en 2007.

Chaque municipal sortant a reçu une indemnité de départ sous la forme d'un bon d'une valeur de CHF 120.00 par année de service.

La Municipalité profite de cette occasion pour remercier ses anciens collègues pour l'excellence de leur travail et leur disponibilité.

Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

N° 1 Modifications de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy – décision du 18 janvier 2011

- ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy.

N° 2 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 149'585.00 pour la restauration du temple de Broye, ainsi que le remplacement de l'orgue, y compris la modification de la galerie et divers travaux intérieurs / participation de la commune de Jouxten-Mézery – Demande de crédit complémentaire – décision du 5 avril 2011

- octroyer à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 149'585.00 pour la participation de la commune à la restauration du temple de Broye, ainsi que pour le remplacement de l'orgue, y compris une modification de la galerie et divers travaux intérieurs ;
- autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou, si besoin est, par les lignes de crédits existantes et d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 30 ans dès l'exercice 2011.

Par lettre du 19 décembre 2011, le Comité de l'Association « Orgue de Broye » nous a annoncé les travaux du démontage de l'instrument.

Le planning d'intention arrêté par la Direction des Domaines et Bâtiments de Prilly a été arrêté comme suit :

- 27 juin 2011 – signature du contrat de restauration et reconstruction de l'orgue
- fin septembre – démontage de l'orgue actuel
- février – octobre 2012 – travaux de rénovation extérieur
- octobre 2012 – mars 2013 – travaux de rénovation intérieur
- avril – mai 2013 – montage du nouvel orgue.

N° 3 **Demande de crédit pour des travaux de réfection d'un appartement dans le bâtiment communal « Le Frêne » + travaux d'assainissement – décision du 18 janvier 2011**

- octroyer un crédit de CHF 68'400.00 à la Municipalité pour les travaux de réfection d'un appartement sis dans le bâtiment communal « Le Frêne » ainsi que pour des travaux d'assainissement ;
- financer cette dépense d'investissement par la trésorerie courante ou par les lignes de crédit existantes ;
- autoriser la Municipalité à prélever sur le fonds de réserve « Bâtiments communaux », compte N° 9282.11, la somme de CHF 68'400.00 pour amortir ces frais.

Le coût final des travaux s'élève à CHF 97'632.10.

N° 4 **Adhésion au groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge ainsi qu'à l'autorisation d'établir un contrat de prestations avec ledit groupement – décision du 5 avril 2011**

- approuver l'adhésion au groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge ;
- autoriser la Municipalité à conclure un contrat de prestations avec ledit groupement.

N° 5 **Pose de collecteurs au chemin de Champvent, tronçon « carrefour Fleur-de-Lys – parcelle N° 445 » - Demande de crédit de CHF 285'000.00 – décision du 5 avril 2011**

- octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement **maximum** de CHF 285'000.00 pour la pose de collecteurs EU/EC au chemin de Champvent, tronçon « carrefour de la Fleur-de-Lys – parcelle N° 445 » ;
- autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédit existantes ;
- laisser à la Municipalité, à partir de l'exercice 2012, d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement.

Les travaux ont débuté le 6 juin 2011. Ils se sont arrêtés dans la 1^{ère} quinzaine de juillet. Actuellement, la commune a versé la somme de CHF 158'516.20.

Ces travaux sont bloqués pour trois raisons, à savoir :

1. travaux de mise en séparatif à effectuer sur la parcelle N° 442 par la société immobilière Champvent SA ;
2. l'hoirie Piaget, propriétaire des parcelles N° 444, 445, 446 et 447, s'est opposée au passage des machines de chantier sur ses parcelles, demandant que le projet soit prolongé pour équiper les parcelles. Cette problématique, qui bloque actuellement la deuxième partie des travaux, doit être prise en compte dans le cadre de l'ensemble de la réflexion ;

3. étude lancée pour procéder à l'équipement de la parcelle N° 452 au Nord-Est du chemin du Dérochet. Cette parcelle de plus de 9'000 m² est en zone de villas II. Elle pourrait donc à l'avenir être morcelée en 3 parcelles d'environ 3'000 m².

N° 6 **Demande de crédit complémentaire pour finir les travaux du passage piétonnier sous la route cantonale (route de Neuchâtel) et sous les voies du LEB au droit de la gare de Jouxkens-Mézery – Demande de crédit de CHF 181'200.00 – décision du 5 avril 2011**

- approuver le projet de modification de la sortie Nord du passage inférieur sous la route cantonale dite de Neuchâtel ;
- octroyer à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 181'200.00 pour financer la fin des travaux, à déduire la participation des tiers (assurance, entreprise, géomètre, LEB, etc...) ;
- autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;
- laisser à la Municipalité, à partir de l'exercice 2012, la possibilité d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.

Malheureusement, la Municipalité n'a pas été en mesure de commencer les travaux. En effet, lors de la mise à l'enquête publique de cet ouvrage, deux oppositions ont été enregistrées.

Après examen de ces dernières, le canton a levé les oppositions. Un recours a été déposé au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public. En parallèle, la Municipalité étudie une nouvelle variante, variante qui tiendra compte de toutes les remarques enregistrées à ce jour.

N° 7 **Reprise des collecteurs EU/EC à Sous-Bois par la Commune de Jouxkens-Mézery – Demande de crédit de CHF 260'340.00 – Décision du 5 avril 2011**

- octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 260'340.00 pour la reprise des collecteurs EU/EC à Sous-Bois par la Commune de Jouxkens-Mézery ;
- autoriser la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;
- laisser à la Municipalité, à partir de l'exercice 2012, la possibilité d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement ;
- charger la Municipalité d'établir un inventaire complet des collecteurs privés ayant une fonction publique et d'élaborer une stratégie permettant une gestion de cette problématique sur le territoire communal.

L'acte notarié a été signé par toutes les parties. La bourse communale a versé, sur un compte de consignation du notaire, un montant de CHF 230'000.00 et a versé les honoraires à son avocat, soit CHF 5'340.00.

N° 8 **Comptes communaux et gestion de la Municipalité pour l'exercice 2010 – décision du 21 juin 2011**

- donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2010 ;
- approuver les comptes de l'exercice 2010 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent des dépenses de CHF 118'340.00 et un capital de CHF 827'555.55.

- N° 9** **Adoption des règlements relatifs à la mise sur pied d'un Conseil d'établissement pour les deux établissements scolaires de Prilly et environs, ainsi que l'approbation d'une modification des statuts de l'ASIGOS et d'une Convention intercommunale en matière d'enseignement primaire – décision du 6 décembre 2011**
- adopter le règlement du Conseil d'établissement de l'établissement scolaire secondaire de Prilly ;
 - approuver la modification de l'article 2 alinéa 5 des statuts de l'ASIGOS ;
 - adopter le règlement du Conseil d'établissement de l'établissement scolaire primaire de Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Jouxens-Mézery
Amender à l'article 29 – indemnités de séance et budget « Conformément à l'article 65a LS, les autorités communales, d'entente entre elles, déterminent le budget alloué au conseil, sur proposition de ce dernier. **Le montant total alloué est réparti entre les communes de Prilly, de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery, conformément à l'article 9 de la Convention d'entente intercommunale scolaire entre les communes précitées en matière d'enseignement primaire.** » ;
 - approuvé la Convention d'entente intercommunale scolaire conclue entre les communes de Prilly, de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery en matière d'enseignement primaire.
- N° 11** **Participation de la commune de Jouxens-Mézery à la constitution de la région de protection civile du district de Lausanne – décision du 1^{er} novembre 2011**
- participer à la constitution de la région de protection civile du district de Lausanne (ORPC Lausanne-district) ;
 - approuver la convention régionale de protection civile de l'ORPC Lausanne-district.
- N° 12** **Octroi d'autorisations générales pour la législature 2011 – 2016 – décision du 1^{er} novembre 2011**
- délivrer l'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles pour un montant de CHF 30'000.00 par cas, charges éventuelles comprises ;
 - donner la compétence de décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles d'un montant de CHF 30'000.00 au maximum par cas ;
 - délivrer l'autorisation générale de plaider.
- N° 14** **Arrêté d'imposition pour l'année 2012 – décision du 1^{er} novembre 2011**
- adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2012 tel qu'il figure en annexe du préavis, soit une augmentation du taux général de 60 % à 62 % ;
 - charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'Etat.
- N° 15** **Budget 2012 – décision du 6 décembre 2011**
- approuver le projet de budget ordinaire de la commune présentant un excédent de charges de CHF 717'800.00.

Commissions de la Municipalité

Commission d'animation des aînés et benjamins

Chantal Favre	Présidente
Cornélia Kuliman Jeannin	Membre
Barbara Matulewicz	Membre
Stéphanie Milliet	Membre
Claudia Thomas	Membre

Commission de naturalisation

Serge Roy	Président
Joël Gasser	Membre
Daniel Petitmermet	Membre
Christine Gilliéron	Membre
Véronique Rivier	Membre

Il est précisé que la commission d'animation des aînés et benjamins remplace les commissions sociale et scolaire.

Commission d'urbanisme et de construction

Claude Ramseyer	Président
José Carlos Molina	Membre
Pietro Luigi Bianchi	Membre
Caroline Perreaud	Membre
Mariela Klinger-Lohr Bonvin	Membre
Fabrice Bovay	Géomètre
Stéphane Rochat	Technicien

Commission technique et de salubrité

Claude Ramseyer	Président
Stéphane Rochat	Technicien communal
Hervé Vienny	Médecin

CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal (1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

BORER BOVARD	Michel Christian	Président Vice-président
BORER AUBORT MOREL GASPOZ	Valérie Laurence Michel Béatrice	Scrutatrice Scrutatrice Scrutateur suppléant Scrutatrice suppléante
<i>HÄNGGELI</i>	<i>Solange</i>	<i>Secrétaire</i>

Commissions permanentes

Commission des finances

Thierry Reymond	Président
Gilbert Smadja	Membre
Marco Torti	Membre
François Jatou	Membre

Commission de gestion

Pascal Mastrocola	Président
Christine Gilliéron	Membre
Ivan Spring	Membre
Jean-Luc Cachin	Membre

Commission d'urbanisme et d'environnement

Bernard Freemantle	Président
Marcel Parietti	Membre
Jacques Bovay	Membre
Hugo Ineichen	Membre
Joël Gasser	Membre

Commission de recours en matière d'impôts

Michel Golay	Président
Bernard Freemantle	Membre
Jacques Milliet	Membre
Alain Gugger	Membre

Commission des affaires régionales

Christian Hänggeli	Président
Ivan Spring	Membre
David Burkhard	Membre
Pascal Oggier	Membre
Jérémy Perreaud	Membre

Délégations du Conseil communal

ASIGOS	Danielle Ballenegger Jacek Manthey Fabienne Segu	
AJENOL	Fabienne Segu Carmen Oggier	
Fondation Primeroche	Michèle de Preux Michel Golay	Déleguée Délégué suppléant
Protection civile	Michel Morel Pascal Mastrocola	Délégué Délégué suppléant
Commission du feu	José Campo Ivan Spring	Délégué Délégué suppléant

Membres du Conseil communal (législature 2011 – 2016)

Laurence	AUBORT	Georges	JUNGO
Danielle	BALLENEGGER	Dieter	LANDOLT
Michel	BORER	Jacek	MANTHEY
Valérie	BORER	Pasqualina	MARRA
Christian	BOVARD	Pascal	MASTROCOLA
Jacques	BOVAY	Jacques	MILLIET
Grégoire	BUCHMANN	Stéphanie	MILLIET
Jean-Marc	BUCHS	Federico	MOLINA
David	BURKHARD	José Carlos	MOLINA
Jean-Luc	CACHIN	Michel	MOREL
José	CAMPO	Jean-François	OBERSON
Pierre	CEVEY	Carmen	OGGIER
Thierry	De MITRI	Pascal	OGGIER
Michèle	De PREUX	Marcel	PARIETTI
Bernard	FREEMANTLE	Caroline	PERREAUD
Béatrice	GASPOZ	Jérémie	PERREAUD
Joël	GASSER	Daniel	PETITMERMET
Christine	GILLIERON	Thierry	REYMOND
Michel	GOLAY	André	ROLAND
Alain	GUGGER	Fabienne	SEGU
Christian	HANGGELI	Gilbert	SMADJA
Fridolin	HEFTI	Ivan	SPRING
Hugo	INEICHEN	Marco	TORTI
François	JATON	Roland	VIDI
Pascal	JATON	Samuel	WUILLEMIN

ADMINISTRATION GENERALE

Greffe municipale

Ce service assume la préparation des séances et le secrétariat de la Municipalité (procès-verbaux des séances et courrier), l'ouverture et l'acheminement du courrier, la liaison avec les autres services, l'économat, les archives de la Municipalité et du greffe municipal, la transmission des décisions à tous les services de l'administration, ainsi que notamment les tâches suivantes :

- traitement des dossiers des candidats à la naturalisation ;
- gestion du personnel ;
- organisation des votations et élections ;
- envoi des dossiers (préavis municipaux, procès-verbaux, ordres du jour, rapports des commissions, etc.) aux membres du Conseil communal ;
- organisation des manifestations officielles, notamment la Fête du 1^{er} août, la réception des nouveaux habitants et celle des nouveaux citoyens ;
- mise à jour du plan du cimetière et du registre des inhumations ;
- gestion du site Internet de la commune ;
- préparation des préavis municipaux au Conseil communal ;
- établissement des actes de mœurs ;
- renseignements généraux à la population ;
- préparation des éditions du Tchaffatsatagne

Archives communales

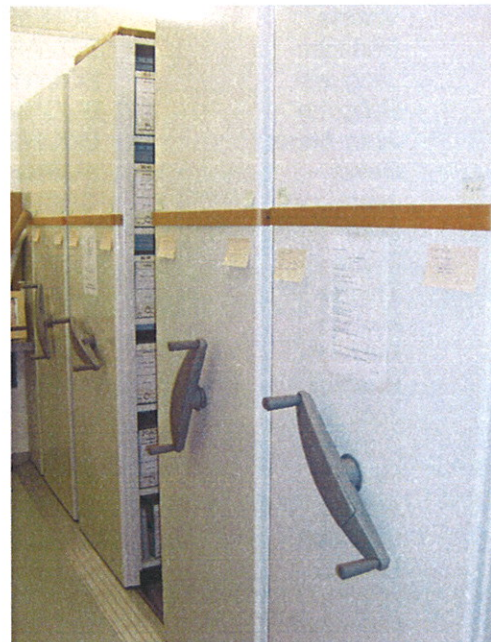
Les archives communales sont gérées par Mme Delphine Friedmann. Son taux d'activité est de 5 %. Elle travaille également pour les communes de Prilly et d'Ecublens.

En 2011, les principales activités de l'archiviste ont été :

- inventarisation des dossiers de mise à l'enquête (mise à jour) ;
- tri et inventaire de dossiers archivés par le Greffe ;
- début de mise à jour des inventaires suivant la norme internationale de description ISAD(G) ;
- réaménagement des archives dans le local de la Maison de commune pour faire de la place de façon judicieuse ;
- bilan des locaux et propositions pour gagner de la place à court terme.

Un planning de répartition des périodes de travail, entre les 3 communes, est établi chaque année lors d'une séance de travail, organisée en automne, séance réunissant les 3 secrétaires municipaux et l'archiviste.

Nous tenons à remercier Mme Friedmann pour sa collaboration et son professionnalisme.



Personnel communal

La Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son excellent travail et pour sa collaboration durant toute l'année. Elle tient à relever l'excellente ambiance qui règne entre tous les collaborateurs.

L'année 2011 a été marquée spécialement par un changement au niveau des apprentis agent d'exploitation. En effet, Norris Bonzon a réussi ses examens finaux et nous a quitté à fin juillet pour entrer dans la vie active. Nous formulons nos vœux les meilleurs pour son avenir professionnel. Il a été remplacé par Sean Kern, entré en fonction en août 2011.



Le Tchaffatsatagne

Au mois d'octobre 1990, les habitants de Jouxten-Mézery ont reçu un message de M. Francis Bosson, syndic qui annonçait la création du 1^{er} journal communal « Le Tchaffatsatagne », dont nous reproduisons ci-dessous le texte :

Chers habitants de Jouxten-Mézery ou chers « Tchaffatsatagnes », puisqu'ainsi tradition et patois vaudois nous désignent.

Vous serez peut-être surpris de recevoir le présent document dans votre boîte aux lettres. La Municipalité a voulu redéfinir sa conception de l'information. Elle utilisera le cadre des communications au Conseil communal destinées à l'informer du suivi donné aux objets dépendant du seul ressort de l'Exécutif. En outre, ces communications pourraient servir à mettre le Législatif au courant de projets pour lesquels la Municipalité considérerait qu'une information préalable ou intermédiaire soit souhaitable.

Cette information à la population sera dorénavant assurée par un « tous-ménages », probablement semestriel, dont vous tenez en mains le premier exemplaire. S'il contiendra en particulier l'essentiel des communiqués au Conseil communal, il résumera également les décisions prises au cours de la période écoulée entre deux numéros. D'une manière générale, le choix des sujets tiendra surtout compte de l'intérêt de tout un chacun et des possibilités de publication.

Nous souhaitons vivement que le « Tschaffatsatagne » soit un trait d'union entre les habitants de notre commune et les autorités.

Francis Bosson, syndic

En décembre 2011, la Municipalité a invité tous les partenaires impliqués dans la préparation du Tchaffatsatagne afin de fêter la 50^{ème} édition. L'esprit est resté le même, la présentation a été améliorée ainsi que la quantité des informations. Si le 1^{er} exemplaire représentait 1 page recto/verso, le numéro 50 était composé de 10 pages recto/verso. De plus, le journal communal est envoyé 4 fois par année.

Cartes journalières CFF

La commune de Jouxten-Mézery a souhaité poursuivre la vente de cartes journalières CFF pour permettre aux habitants de Jouxten-Mézery de pouvoir profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, à un prix intéressant.

Etant donné que les CFF ont augmenté leur tarif à partir du 9 décembre, la Municipalité a été dans l'obligation d'augmenter également le prix de la carte journalière. Cette dernière a passé de CHF 35.00 à CHF 40.00.

Décompte annuel

Mois	Billets disponibles	Billets vendus	Billets invendus	Pourcentage
Janvier	62	35	27	56.45
Février	56	32	24	57.14
Mars	62	36	26	58.06
Avril	60	33	27	55.00
Mai	62	35	27	56.45
Juin	60	40	20	66.67
Juillet	62	37	25	59.68
Août	62	36	26	58.06
Septembre	60	42	18	70.00
Octobre	62	38	24	61.29
Novembre	60	34	26	56.67
Décembre	62	33	29	53.23

Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants est tenu par Mme Christel Guignard. Suite à l'harmonisation des fichiers et la mise à jour du registre cantonal des bâtiments, le personnel communal doit faire preuve de rigueur pour l'inscription des habitants. Il est impératif de se baser sur un document d'état civil valable.

Comme chaque année, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle statistique de la population de 2010 et 2011. Comme indiqué dans le précédent rapport, cette statistique n'est plus effectuée par les communes, mais par le Registre cantonal des personnes.

Nationalité 2010	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	419	459	106	91	1075
Etrangers	109	97	23	37	266
TOTAL	528	556	129	128	1341

Nationalité 2011	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	417	460	97	86	1060
Etrangers	118	31	106	32	287
TOTAL	535	491	203	118	1347

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Permis de construire et de démolir

Durant l'année 2011, la Municipalité a délivré les permis suivants :



ALVINO Crescenzo	Permis de construire N° 953, délivré le 17.08.2011 Parcelle N° 593 / ch. de la Bâtiaz 42 <i>Pose de deux velux en toiture.</i> Travaux non commencés.
BERSET Jean-Daniel et Sandra WAEBER Gérard et Anne-Christine	Permis de construire N° 954, délivré le 06.10.2011 Parcelle N° 752 / ch. de la Rueyre 57 – 59 <i>Création de deux velux par habitation et amélioration de l'isolation périphérique.</i> Travaux non commencés.
FROIDEVAUX Pierre-Henri	Permis de construire N° 955, délivré le 07.12.2011 Parcelle N° 468 / ch. des Vignettes 1 <i>Ouverture en façade de l'habitation N° ECA 294 ; construction d'une véranda et d'un cabanon – dérogation aux art. 19 et 43 du RAC.</i> Travaux non commencés.
FRUEHAUF Christine ZWINGLI Martin	Permis de construire N° 948, délivré le 01.06.2011 Parcelle N° 788 / Promenade de Flusel 34 et 34A <i>Construction d'une villa (jumelée) et 2 garages pour 2 voitures.</i> Travaux non commencés.
FREY Daniel et Réjane	Permis de construire N° 950, délivré le 18.05.2011 Parcelle N° 785-2 / Promenade de Flusel 30A <i>Construction d'une piscine – dérogation à l'art. 49 du RAC.</i> Travaux terminés.
FUCHS Guillaume MARTIN Alain et Claudine	Permis de construire N° 923, délivré le 23.03.2011 Parcelle N° 842 / ch. des Boracles 76 <i>Construction d'un garage préfabriqué enterré – dérogation aux art. 9, 17 et 19 du PQ Au Grand Record.</i> Travaux non commencés.

IMHOF Kaspar CLAUSEN Lorenz et Ursula VEUTHEY Pierre-Alain et Blandine	Permis de construire N° 945, délivré le 06.07.2011 Parcelle N° 397 / ch. de Praz-Forney 13 <i>Construction d'un garage et aménagements extérieurs.</i> Travaux commencés.
JUMATATE Ioan et Silvia	Permis de construire N° 951, délivré le 29.06.2011 Parcelle N° 339 / ch. du Lussex 6 <i>Construction d'un auvent.</i> Travaux terminés.
JAQUIER Christophe	Permis de construire N° 947, délivré le 23.03.2011 Parcelle N° 350 / ch. de Sous-Bois 2 <i>Transformation intérieure, changement d'affectation.</i> Travaux terminés.
ROCHAT Philippe	Permis de construire complémentaire N° 931 B, délivré le 29.06.2011 Parcelle N° 381 / ch. de la Rueyre 97 <i>Modification de largeur de fenêtres en façade. Modification de la hauteur au faite.</i> Travaux terminés.
RECORDON Luc	Permis de construire complémentaire N° 940 B, délivré le 19.01.2011 Parcelle N° 336 / ch. du Lussex 1 <i>Création d'une porte d'accès à la chaufferie depuis l'extérieur, en façade sud-est. Aménagement du terrain nécessaire à cet accès.</i> Travaux terminés.
SEGU Patrizio et Fabienne	Permis de construire N° 956, délivré le 23.11.2011 Parcelle N° 790 / ch. de la Rueyre 94 <i>Construction d'une piscine familiale enterrée.</i> Travaux non commencés.
SCHITO Primaldo	Permis de construire N° 949, délivré le 16.06.2011 Parcelle N° 437 / ch. de Champvent 12 – 14 <i>Construction de 2 villas jumelles sur 3 niveaux, y compris 2 garages doubles.</i> Travaux commencés.
STAPPER Christa	Permis de construire N° 946, délivré le 21.02.2011 Parcelle N° 579 / ch. de Mézery 15A et 15B <i>Construction de 2 villas jumelées, y compris la pose d'une sonde géothermique – dérogation à l'art. 50 RAC.</i> Travaux commencés.

Permis d'habiter et d'utiliser

Sur la base du rapport de la commission technique et de salubrité, ainsi que sur celui du Bureau spécialisé chargé de contrôler la mise en séparatif, la Municipalité a délivré les permis d'habiter et d'utiliser suivants :

BUDIN Martial et Christine	Permis d'habiter N° 926, délivré le 23.09.2011 Parcelle N° 942 / ch. de Champvent 16B <i>Construction d'une villa individuelle avec garage, piscine et chemin d'accès et 6 places de stationnement.</i>
GROS Didier	Permis d'habiter N° 853, délivré le 17.08.2011 Parcelle N° 780 / Promenade de Flusel 18 <i>Construction de deux villas jumelées.</i>
JAQUIER Christophe	Permis d'habiter N° 947, délivré le 13.04.2011 Parcelle N° 350 / ch. de Sous-Bois 2 <i>Transformation intérieure, changement d'affectation.</i>
PALICA IMMOBILIERE SA	Permis d'utiliser N° 801B, délivré le 08.11.2011 Parcelle N° 848 / ch. de Crissier 18 <i>Modification des aménagements extérieurs, piscine extérieure.</i>
PARIS Bernard	Permis d'utiliser N° 937, délivré le 07.09.2011 Parcelle N° 327 / ch. du Lussex 23 <i>Construction d'une piscine.</i>
PIERI Monique PILLOUD Michel et Monique	Permis d'habiter / d'utiliser N° 941, délivré le 13.04.2011 Parcelle N° 561 / ch. du Lussex 8 <i>Construction d'une véranda non chauffée.</i>
RIVIER Nicole	Permis d'habiter N° 906, délivré le 23.03.2011 Parcelle N° 441 / ch. de Champvent 13 <i>Réhabilitation d'un appartement au rez-de-chaussée. Modifications de deux ouvertures en façade sud-ouest. Mise en séparatif des canalisations EU + EC et raccordement aux collecteurs – dérogation à l'art. 27 RAC.</i>
SCHUSTER Werner et Petra	Permis d'utiliser N° 934, délivré le 29.06.2011 Parcelle N° 721 / ch. de la Rueyre 9 <i>Construction d'une piscine familiale enterrée – dérogation à l'art. 43 RAC</i>
VAN WIJK Johannes	Permis d'utiliser N° 936, délivré le 24.08.2011 Parcelle N° 787-2 / Promenade de Flusel 36A <i>Construction d'une piscine et ajout de 4 capteurs solaires sur la toiture de la villa pour le chauffage de celle-ci – dérogation à l'art. 49, al. 2 RAC</i>

Les dossiers de demande de construire sont contrôlés par M. Stéphane Rochat, technicien communal (taux d'activité 20 %). Tous les travaux administratifs sont assurés par Mme Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe

Dispenses d'enquête

Lors de l'année 2011, la Municipalité, en application de l'art. 11 LATC, a accordé 21 dispenses d'enquête (20 en 2010) pour les objets suivants :

WAEBER Roger Ch. de la Bâtiaz 32	Pose de panneaux solaires sur la toiture.
JUMATATE Ioan Ch. du Lussex 6	Pose de panneaux solaires sur la toiture.
ROLAND André Ch. des Boracles 42	Construction d'un couvert à voitures.
AVLVINO Crescenzo Ch. de la Bâtiaz 42	Assainissement d'un mur.
LONG Yves Ch. de Mézery 15A – 15B	Installation d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques verticales.
HUMBERT-AUBERT Eliane Ch. du Lussex 54	Construction d'une cabane de jardin.
JACOBS Darrell Ch. de Crissier 2	Construction d'une piscine hors sol.
HUMBERT-AUBERT Eliane Ch. du Lussex 54	Construction d'un couvert à voiture de 6 m x 5 m.
BURRI Willy Ch. de la Rueyre 68	Installation de capteurs solaires thermiques.
THONNEY Eric Ch. de Sous-Bois 8	Installation de panneaux solaires thermiques.
PIERI Monique Ch. du Lussex 8	Installation d'un mini jacuzzi.
VEILLARD François Ch. de la Fleur de Lys 4	Installation de capteurs solaires en toiture.
PARES Constantino Ch. de Mézery 17	Travaux intérieurs.
BRAND Nathalie Ch. des Vignettes 29	Installation d'une pompe à chaleur.
FERRATON Stéphane et Aurora Ch. de Champvent 16D	Changement d'implantation du garage.
HESS Stanley Ch. des Vignettes 36A	Construction d'un couvert en bois pour deux voitures et d'une pergola de jardin.

PARES Constantino Ch. de Mézery 19	Transformations intérieures du château de Mézery.
BETRISEY Pascal Ch. des Boracles 96	Construction d'une piscine hors sol.
SAVINO Carmine Ch. de la Rueyre 110	Travaux d'entretien du bâtiment et pose d'une isolation périphérique.
SALE Raffaele Ch. des Boracles 44	Construction d'un couvert « pergola » pour deux voitures.
LEVY Fred Ch. des Vignettes 3A	Construction d'une pergola pour deux voitures.

Inspection intercommunale des chantiers

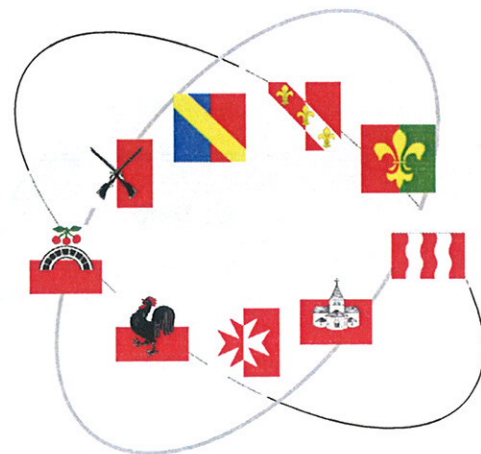
1972 – 2011, 40 ans d'existence !

L'Inspection intercommunale des chantiers a passé le cap des 40 ans d'existence. C'est en effet en janvier 1972 que l'Inspection intercommunale du travail et des chantiers débute ses activités suite à la décision des Municipalités de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens de créer un service intercommunal chargé de prévention des accidents dus aux chantiers (sécurité du public) et de l'application des dispositions légales régissant l'occupation des travailleurs.

Avec l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur l'emploi, le secteur de l'inspection du travail a été repris par l'Etat de Vaud. Le service, dont le territoire s'étend aujourd'hui sur tout le district de l'Ouest lausannois avec en plus **la commune de**

Jouxten-Mézery, se nomme dorénavant « Inspection intercommunale des Chantiers » (IIC). Il est géré par la commune de Chavannes-près-Renens qui est liée par un contrat de collaboration avec les sept autres communes de l'Ouest lausannois qui lui délèguent les tâches imposées par le règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers ainsi que l'application de la convention avec la SUVA relative à la sécurité des travailleurs.

Il faut rappeler qu'entre-temps, le service a passablement évolué. En plus de ses activités initiales, l'IIC est notamment chargée entre 1975 et 1988 du placement des chômeurs et des travailleurs à la recherche d'un emploi. En 1988, une convention signée entre la Caisse Nationale suisse d'Assurance en cas d'accident et les communes précitées, charge dorénavant ce service de la prévention des accidents professionnels sur les chantiers (sécurité des travailleurs). L'année suivante, les communes de St-Sulpice et Villars-Ste-Croix adhèrent à l'Inspection du travail et des chantiers, alors qu'en 2002, c'est **la commune de Jouxten-Mézery** qui fait appel à ce service. Puis dès 2009. La commune de Prilly adhère à l'inspection intercommunale qui se situait depuis sa création à la rue de Lausanne 11, à Renens a pris ses quartiers depuis 2001 à la route de la Maladière 38, à Chavannes-près-Renens. Le service était composé jusqu'en 2005 de deux collaborateurs à plein temps. Actuellement, il compte un poste à 100 % pour l'inspecteur au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur civil et ingénieur en sécurité ainsi qu'un poste à 30 % pour la secrétaire.



Statistique annuelle

		Chantiers en cours au 1.1	Chantiers en cours, nouveaux	Chantiers visités, total	Chantiers non débutés au 31.12	Chantiers traités, total	Chantiers terminés	Chantiers en cours au 31.12	Visites effectuées	Contrôles de monte-charges	Contrôles de grues	Contrôles de cantines de fêtes	Total des contrôles
Bussigny	2011	19	40	59	14	73	43	16	109	-	2	4	115
	2010	21	64	85	13	98	66	19	144	-	3	3	150
Chavannes	2011	5	10	15	6	21	5	10	50	-	3	-	53
	2010	6	9	15	6	21	10	5	34	-	3	-	37
Crissier	2011	19	39	58	21	79	42	16	132	-	3	2	137
	2010	15	37	52	16	68	33	19	111	-	6	2	119
Ecublens	2011	36	45	81	12	93	48	33	220	2	12	1	235
	2010	49	62	111	9	120	65	38	212	3	15	1	231
Jouxten-Mézery	2011	6	8	14	13	27	4	10	46	-	2	-	48
	2010	5	9	14	13	27	8	6	32	-	3	-	35
Prilly	2011	16	30	46	9	55	29	17	104	-	3	-	107
	2010	20	29	49	8	57	33	16	119	-	5	-	124
Renens	2011	29	49	78	12	90	62	16	157	2	-	1	160
	2010	39	47	86	8	94	67	29	136	2	6	2	146
St-Sulpice	2011	14	27	41	10	51	19	22	136	-	8	-	143
	2010	16	23	39	18	57	25	14	95	-	6	-	101
Villars-Ste-Croix	2011	6	7	13	-	13	6	7	25	-	-	-	25
	2010	3	13	16	-	16	10	6	29	-	5	-	34
Total	2011	150	255	405	97	502	258	147	978	4	33	8	1023
	2010	174	283	457	91	545	307	150	873	5	62	8	948

Bâtiments communaux

L'année 2011 a été marquée par de nombreux changements de locataires, changements qui nous ont obligés à effectuer des travaux de rénovation dans plusieurs appartements, travaux qui n'avaient pas été prévus lors de l'élaboration du budget, soit :

Bâtiment « Le Chalet Vert »

Appartement de M. Criblez (anc. Bally) env. CHF 30'000.00

- travaux d'électricité
- carrelage
- remplacement des sols
- travaux de menuiserie
- travaux de sanitaires
- peinture
- remplacement de la cuisine
- etc.

Appartement de M. Gasser (anc. Wehrli) env. CHF 36'000.00

- travaux d'électricité
- carrelage
- remplacements des sols
- travaux de menuiserie
- travaux de peinture
- remplacement de la cuisine
- etc..

De plus, des travaux ont été effectués dans la buanderie (travaux de peinture) et la terrasse de l'appartement de Mme Perreaud a été refaite.

Bâtiment « Le Frêne »

Appartement de M. Roaux (anc. Lio) env. CHF 16'000.00

- réfection des sols
- travaux d'électricité
- travaux de menuiserie
- travaux de peinture
- travaux de sanitaire.

De plus, nous avons été dans l'obligation de faire d'importants travaux dans l'appartement de M. Manthey (ex. Werro). Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de crédit par le biais du préavis municipal N° 3 / 2011. Crédit de CHF 68'000.00.

Le coût final des travaux se monte à CHF 97'632.10.



ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Statistique des déchets

Afin de vous permettre de vous donner une idée des déchets récoltés sur le territoire communal, nous avons établi, ci-dessous, la statistique des déchets 2010 et 2011, à savoir :

2010	Catégorie des déchets	Quantité quantité	collectée unité	2011	Catégorie des déchets	Quantité quantité	collectée unité
	Ordures ménagères	230	tonnes/an		Ordures ménagères	229	tonnes/an
	Objets encombrants	25	tonnes/an		Objets encombrants	8	tonnes/an
	Déchets compostables				Déchets compostables		
	Gazon	318	m3/an		Gazon	351	m3/an
	Branches	220	m3/an		Branches	208	m3/an
	Inertes	17	tonnes/an		Inertes	8	tonnes/an
	Papier / carton	99	tonnes/an		Papier / carton	83	tonnes/an
	Verre	44	tonnes/an		Verre	62	tonnes/an
	Métaux	16	tonnes/an		Métaux	13	tonnes/an

CIMETIERE

En 2010, le columbarium pour 38 urnes et le nouveau jardin du souvenir ont été posés à l'endroit réservé à cet effet dans le cimetière.

Sur son initiative, M. Steeve Gilliéron, chef de voirie, a procédé à divers aménagements, dans le courant du printemps 2011. Nous tenons, par le présent rapport, à le remercier et à le féliciter pour l'excellent travail accompli.



POLICE

Police surveillance mutuelle

Comme chaque année, nous pensons utile de mentionner dans le rapport de gestion la liste des délits qui ont été commis, tout au long de l'année, sur notre territoire. Cette information est transmise également par le biais du journal communal.

JANVIER	05	Individu suspect signalé au ch. des Boracles
	07	Individu suspect signalé près d'une habitation au ch. de la Cure
	13	Individu suspect signalé au ch. des Boracles
	17	Tentative de vol par effraction dans une habitation au ch. du Dérochet
	28	Tentative de vol par effraction dans une habitation au ch. de la Cure
	30	Découverte d'un véhicule, équipé d'une lame à neige, dérobé précédemment à Assens.
FEVRIER	02	Dommages à la propriété sur une haie au ch. de Champvent
MARS	22	Vol d'un porte-monnaie dans un vestiaire du bâtiment de l'administration communale
AVRIL	16	Vol de divers arbres dans une pépinière à la route cantonale
	19	Dommages à la propriété sur un véhicule au ch. des Boracles Vol dans un véhicule au ch. de la Bâtiaz
MAI	08	Dommages à la propriété sur des bacs à fleurs au ch. de la Rueyre
	10	2 personnes suspectes (type gitane) signalées à la gare du Lussex Vol par effraction dans une habitation au ch. du Lussex
JUIN	04	Vol d'une moto au ch. du Lussex
	15	Vol d'un scooter au ch. de Sous-Bois, proximité de la gare du LEB
	18	Vol par effraction dans une habitation au ch. de la Rueyre, auteur mis en fuite
AOÛT	01	Vol par effraction dans une habitation à la route de Neuchâtel
	04	Vol par effraction dans un commerce au ch. de Sous-Bois
	08	Tentative d'escroquerie par vol de compte Gmail, au ch. de la Cure
	11	Vol par effraction dans un véhicule au ch. du Dérochet
SEPTEMBRE	30	Vol par effraction dans une habitation au ch. de Champvent
OCTOBRE	02	Dommages à la propriété sur une culture de maïs au ch. des Boracles
	09	Tentative de vol d'un ordinateur portable et dommages à la propriété sur un véhicule « Taxi », au ch. des Boracles
	12	Vol par introduction clandestine dans une habitation au ch. des Vignettes
	13	Fausse collecte effectuée par une jeune femme « tzigane » au ch. des Vignettes
	22	Suite au passage d'un soi-disant restaurateur de meuble, une habitante constate le vol des clés de son habitation au ch. des Vignettes
	29	Vol par effraction dans un appartement au ch. de Champvent
NOVEMBRE	05	Vol par effraction ans 3 villas au ch. du Lussex
	18	Vol par effraction dans une habitation au ch. de la Pépinière

Vol par introduction clandestine dans les vestiaires de la salle de gymnastique (2 auteurs interpellés)
 24 Vol par effraction dans une villa au ch. de Praz-Forney

DECEMBRE 12 Vol par effraction dans un container de chantier à la gare du LEB
 15 Vol par effraction, tentative de vol d'usage sur une auto à la gare du LEB.

Gendarmerie

La commune de Jouxten-Mézery, au bénéfice d'un contrat de prestations, a pu jouir de la collaboration de la Gendarmerie cantonale pour effectuer, notamment, des patrouilles sur l'entier du territoire communal.

Durant l'année 2011, la Gendarmerie a effectué 860 heures. Dans ces heures sont comprises les 442 patrouilles qui ont été réalisées avec des véhicules de police ou banalisés et se répartissent comme suit :

➤ patrouilles effectuées en journée (0600 – 2000)	292
➤ patrouilles effectuées de nuit (2000 – 0600)	65
➤ patrouilles pédestres	64
➤ patrouilles cyclistes	1
➤ services préventifs à proximité de l'école	20

Durant l'année écoulée, 107 événements (vols, dommages à la propriété, etc...) ont été enregistrés, soit 3 de plus qu'en 2010. Ces chiffres nous permettent de constater une certaine stabilité et nous font dire que la commune de Jouxten-Mézery jouit d'une relative tranquillité.

Les dommages à la propriété, les incivilités, les nuisances sonores et les troubles de la tranquillité sont en léger recul par rapport à l'année dernière.

Les vols par effraction, bien qu'en légère diminution (moins 5 en 2011) et les vols par introduction clandestine (plus 3 en 2011) restent les principaux délits commis sur le territoire communal.

Cette année, la Gendarmerie a choisi d'augmenter la durée des patrouilles, au dépend du nombre, dans le but d'effectuer des surveillances et d'augmenter ainsi leurs chances de procéder à des interpellations d'auteurs, en flagrant délit. Cette stratégie n'a malheureusement pas permis d'atteindre les objectifs fixés.

Comme vous le savez, le contrat de prestations qui nous lie avec le canton a été dénoncé, par ce dernier, pour le 31 décembre 2011.

La Municipalité essaie de trouver une solution, avec d'autres communes voisines et diverses associations, pour assurer, au plus vite, la sécurité des habitants de la commune. Malgré l'absence de convention, la Gendarmerie continue, malgré tout, d'effectuer des patrouilles sur notre territoire.

SERVICE SOCIAL

Agence intercommunale d'assurances sociales

Pour votre information, nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des affiliés de la Caisse cantonale vaudoise de compensation.

Genre d'affiliés	2010	2011
affiliés de condition indépendante	32	27
affiliés sans activité lucrative	30	40
affiliés employeur n'appartenant pas à l'agriculture	50	48
ayants droits aux allocations familiales	15	10
ayants droits aux rentes AVS/AI	86	93
ayants droits aux prestations complémentaires	6	8

Nous vous rappelons que l'agence communale d'assurances sociales se trouve à Romanel-sur-Lausanne. Elle est sous la responsabilité de Mme Denise Pittet. Cette dernière s'occupe, avec compétence, des communes de Cheseaux-près-Lausanne, Jouxten-Mézery et Romanel-sur-Lausanne.

Aînés de Jouxten-Mézery

Sortie des aînés

En 2011, les aînés de Jouxten-Mézery ont été invités, par la commission sociale et la Municipalité, à la traditionnelle sortie annuelle qui s'est déroulée le 14 juin 2011.

63 personnes ont répondu à notre invitation et ont apprécié le programme préparé à leur intention, à savoir :

0800	Rendez-vous sur la place du Village
0815	Départ du car pour Tannay
0900	Café – croissant à la buvette de la plage
0945	Départ pour Genève
1000	Visite guidée du jardin botanique
1145	Départ pour Divonne / F
1200	Apéritif et repas au Domaine de Divonne / F
1445	Départ pour Nyon
1500	Visite libre du Musée de la porcelaine
1630	Départ de Nyon pour Jouxten-Mézery

Nous tenons, par l'intermédiaire de ce rapport de gestion, à remercier pour leur engagement et leur disponibilité les membres de la commission sociale que ont œuvré de nombreuses années pour offrir aux aînés de Jouxten-Mézery de magnifiques sorties. Il s'agit de :

Mesdames Marianne Hofer, Monique Pilloud et Monsieur Michel Blanvillain.

Noël des aînés

Au début de la législature, la Municipalité a désigné une nouvelle commission pour remplacer, d'une part, la commission sociale précitée et, d'autre part, la commission scolaire, il s'agit de la commission d'animation des aînés et des benjamins.

Cette nouvelle commission, présidée par Mme Chantal Favre, est composée comme suit :

- | | |
|------------|---|
| Présidente | Chantal FAVRE, municipale |
| Membres | Mme Cornélia Kuilman Jeannin
Mme Barbara Matulewicz
Mme Stéphanie Milliet
Mme Claudia Thomas |

La commission d'animation des aînés et des benjamins a organisé, le 15 décembre 2011, un Noël des aînés en y associant les élèves du collège pour la présentation de chants et pour participer, avec les aînés, au loto.

Le Noël 2011 a obtenu un grand succès et tout le monde a apprécié le mélange des générations.

Après le message des Eglises et de la représentante de la Municipalité, les participants ont pu partager, dans une excellente ambiance, une fondue chinoise.



Cantine scolaire « Chez les petits gourmands »

Le 27 octobre 2009, le Conseil communal charge la Municipalité d'étudier la possibilité d'étendre l'accueil de la petite enfance sur la commune. En date du 3 novembre de la même année, la Municipalité désigne une commission extraparlamentaire pour procéder à cette étude.

En parallèle, l'Association des parents d'élèves de Jouxens-Mézery, formule, auprès de la Municipalité, une demande pour mettre sur pied une cantine scolaire pour la rentrée d'août 2010.

En réponse à la demande du législatif, la Municipalité a déposé un préavis et le Conseil communal, lors de sa séance du 7 décembre 2010. Ce dernier a décidé :

1. d'accorder un crédit de CHF 30'000.00 pour financer l'agencement complémentaire au Petit Navire et à la cafétéria de la salle de gymnastique ;
2. d'accorder un crédit de CHF 70'000.00, à titre de dépense complémentaire au budget de fonctionnement 2011, destiné à financer les subventions pour le Petit Navire et l'accueil des écoliers.

Le 10 janvier 2011 marque l'ouverture, dans la cafétéria, de la cantine scolaire « Chez les petits gourmands ».

Cette cantine est ouverte les lundis, mardis et jeudis. Les repas sont fabriqués et livrés par la société Concordance de Crissier. Une « cuisinière » est engagée pour servir les repas (3 h. par jour). L'accompagnement des enfants est assuré par les membres de l'Association des parents d'élèves.

Le nombre d'enfants enregistrés, chaque semaine, se situe entre 7 et 14. A plusieurs reprises, un seul enfant mangeait à la cantine.

Durant le 1^{er} semestre, nous avons enregistré des pertes financières importantes, notamment :

Mois de février	CHF 1'206.80
Mois de mars	CHF 1'072.50
Mois d'avril	CHF 549.00
Mois de mai	CHF 1'249.50

Pour ces raisons, la Municipalité, lors de sa séance du 19 juillet 2011, a fixé de nouvelles règles pour l'ouverture de la cantine scolaire à la rentrée scolaire 2011/2012.

Suite aux nombreuses réclamations formulées par les représentants de l'Association des parents d'élèves, la Municipalité a décidé de tenter une nouvelle variante et une séance a été organisée entre les délégués des deux parties.

Cantine du Petit Navire

Depuis le 1^{er} septembre 2011, le jardin d'enfants « Le Petit Navire » donne la possibilité aux enfants de partager le repas de midi. L'organisation de cette cantine est prise en charge par le personnel du jardin d'enfants. Les enfants mangent les mêmes repas que ceux servis à la cantine scolaire.

ECOLES

Collège de Jouxten-Mézery

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau de l'enclassement au collège de Jouxten-Mézery, pour les années 2010 et 2011, soit :

Effectif à fin 2010	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxten-Mézery	S. Ventre	13	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxten-Mézery	M. Camenzind N. Affolter	12	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Langer N. Rochat	16	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Pasteur S. Genoud	18	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Perreaud	16	75
Etablissement secondaire	Prilly		72	72
Total				147

Effectif à fin 2011	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxten-Mézery	S. Ventre	20	
2 ^{ème} enfantine et 1 ^{ère} primaire	Jouxten-Mézery	M. Camenzind N. Affolter Miauton	18	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Pasteur S. Genoud	16	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Perreaud	16	70
Etablissement secondaire	Prilly		73	73
Total				143

ROUTES – SENTIERS PEDESTRES

Sentier pédestre de Praz-Forney

Dans le rapport de gestion de l'année dernière, il avait été mentionné qu'une nouvelle servitude, avec modification de l'assiette du chemin, devrait être signée avec les propriétaires concernés au printemps 2011.

Force est de constater que cet objectif n'a pas été atteint. Le chemin a été rénové, l'assiette modifiée, mais la servitude n'est pas encore enregistrée au Registre foncier, la Municipalité rencontrant de grosses difficultés avec certains propriétaires.

Sentier pédestre du Roy

Ce chemin qui relie le chemin de la Bâtiaz au cœur des Boracles a été goudronné en avril. Le coût des travaux s'élève à CHF 30'327.00.

Entretien du réseau routier

Il est à préciser que, pour diverses raisons, la Municipalité n'a pas été en mesure de procéder à la réfection du chemin de Champvent, secteur compris entre le ch. des Vignettes et la limite territoriale avec Prilly, route de Broye.

Ce dossier sera repris en 2012.

Au vu du montant enregistré au budget 2011, il a été procédé, à la place des travaux précités, à la réfection des chemins du Taulard et du Lussex pour un montant de CHF 107'300.00

De plus, la Municipalité a mandaté une entreprise pour procéder à la réparation de « nid de poule » au chemin de Champvent et diverses interventions sur des îlots pour un montant total de CHF 26'900.00.

Modération du trafic

Au cours de l'exercice sous revue, les travaux des mandataires ont été interrompus quelques mois, en raison de la surcharge des intéressés et afin de valider les options de la nouvelle municipalité. Ils ont ensuite repris et ont été consacrés à la mise en place de l'extension de la zone 30 du bas de la commune et à la préparation de l'offre destinée à compléter la modération sur les autres parties du territoire, de manière à ce que la police cantonale accepte de relancer les contrôles de vitesse.

Au début du mois de décembre, la Municipalité a été approchée par les propriétaires d'une parcelle située en contrebas du carrefour « ch. de Champvent – ch. de la Fleur de Lys ». Ces derniers ont, à plusieurs reprises, subi des dégâts à leur clôture et autre haie, dégâts commis par des automobilistes en perdition.

Après avoir effectué une visite sur place, il a été décidé de mandater un Bureau spécialisé pour tenter de prendre des mesures provisoires, notamment pour protéger les piétons.

Suite à l'examen des propositions formulées par ce Bureau, la Municipalité a décidé d'étudier la possibilité d'aménager une barrière de sécurité, ceci en attendant de mettre en place la modération de trafic envisagée sur le chemin de la Fleur de Lys et la route de Broye.

Ces travaux provisoires devraient être réalisés au printemps 2012.



Assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys

La Municipalité a souhaité participer activement aux discussions liées à l'assainissement du passage à niveau et à la correction du tracé du LEB dans le secteur de Cery et de la Fleur-de-Lys, sur le territoire communal de Prilly, étant donné que ces importants travaux pourraient avoir un impact non négligeable sur le trafic entre la route de Neuchâtel et celle de Cossonay en transitant sur notre commune.

La Municipalité a trouvé un terrain d'entente avec celle de Prilly et le Service cantonal des routes a accepté en 2011 le principe de limiter la vitesse sur ce secteur à 30 km/h et d'interdire cet axe aux camions, sauf pour les bordiers. Les travaux d'étude ont ainsi été débloqués, mais n'ont malheureusement pas avancé vite ; associée au suivi, la Municipalité a tenté à les faire accélérer.

De plus, nous tenons à préciser que le projet de modification du carrefour est terminé et il devrait être soumis en consultation publique avant l'été 2012.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Inventaire des valeurs biologiques et paysagères

La Municipalité a mandaté un bureau d'études pour établir l'inventaire des valeurs biologiques et paysagères de la commune de Jouxten-Mézery et pour analyser les qualités, potentialités, enjeux, conflits liés à ces valeurs.

La Municipalité a décidé d'agir en faveur de la biodiversité au niveau communal, notamment d'améliorer la gestion des espaces verts et du paysage, aussi bien sur les parcelles communales que privées.

Naturellement, nous ne manquerons pas d'informer les membres du Conseil communal et la population du résultat de cette étude.

Concept énergétique

La commune de Jouxten-Mézery a décidé de s'adresser à une société spécialisée pour élaborer un concept énergétique, démarche soutenue par le canton de Vaud qui la subventionne à concurrence de CHF 7'500.00. Il s'agit d'établir un carnet de route pour la gestion de l'énergie sur son territoire. Il se réalise en deux étapes, à savoir :

- le profil énergétique, permettant d'établir la situation existante de la commune dans les domaines *territoire, bâtiments et infrastructures communaux, et énergies renouvelables*.
- Le concept énergétique, décrivant le futur énergétique de la commune avec vision à long terme, objectifs et liste des actions.

L'élaboration d'un concept énergétique est la première étape d'une planification à long terme qui conduit à la mise en œuvre des actions choisies pour atteindre les objectifs que la commune s'est fixés. C'est également le premier pas vers l'obtention du label Cité de l'énergie.

PROTECTION CIVILE

ORPC Lausanne-District

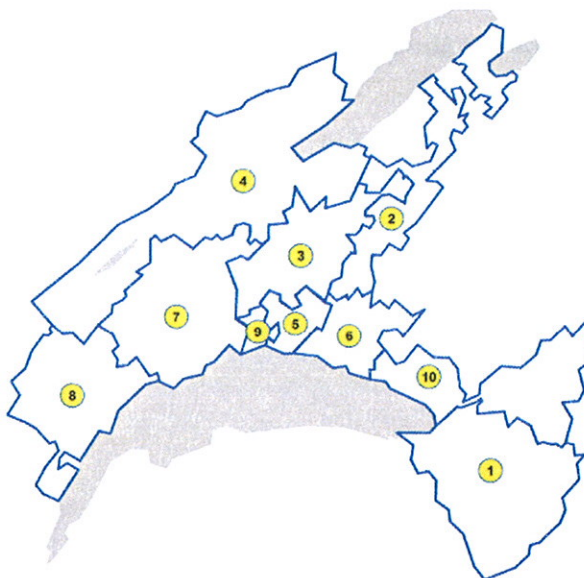
La commune de Jouxten-Mézery, depuis 1997, a adhéré à l'organisme de protection civile de Lausanne-Nord. Ce regroupement comprend les communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, **Jouxten-Mézery**, le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

En application de la loi sur le découpage territorial du 30 mai 2006, la commune se doit de quitter l'organisme de protection civile de Lausanne-Nord, pour rejoindre, au 1er janvier 2012, l'organisation régionale de protection civile Lausanne-District.

A cet effet, sur présentation du préavis municipal N° 11 / 2011, le Conseil communal, lors de sa séance du 1er novembre 2011, a accepté de participer à la constitution de la région de protection civile de Lausanne (ORPC Lausanne-District) et a approuvé la convention régionale.

Vous trouverez, ci-dessous, la carte de l'organisation future composée de 10 régions basées sur les districts.

- 1 Aigle
- 2 Broye-Vully
- 3 Gros-de-Vaud
- 4 Jura-Nord vaudois
- 5 Lausanne
- 6 Lavaux-Oron
- 7 Morges
- 8 Nyon
- 9 Ouest lausannois
- 10 Riviera-Pays d'Enhaut



CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :


Le Conseil communal de Jouxkens-Mézery


- vu le préavis municipal N° 2 / 2012
- ouï le rapport de la commission de gestion
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire


Serge Roy


Christian Monod

Adopté en séance de Municipalité le 20 mars 2012